



# Le Quotidien

Statistique Canada

**Le jeudi 11 janvier 2007**

Diffusé à 8 h 30, heure de l'Est

---

## Communiqués

---

Conditions économiques actuelles	2
Enquête sur l'exécution des ordonnances alimentaires : pensions alimentaires pour les enfants et le conjoint, 2005-2006	2
Indice des prix des logiciels commerciaux, novembre 2006	3
Ciment, novembre 2006	3

---

<b>Nouveaux produits</b>	<b>5</b>
--------------------------	----------

---



## Conditions économiques actuelles

L'économie a encore ralenti à l'automne; le produit intérieur brut (PIB) n'a pas bougé en octobre après s'être contracté en septembre. Le secteur de la fabrication, notamment l'industrie de l'automobile, a été le plus faible. Des ventes d'automobiles plus lentes ont également amorti les ventes au détail.

En fin d'année, plusieurs signes indiquaient que la baisse soudaine de la croissance du PIB ne se prolongerait pas. C'est ce que révèle en gros la nette amélioration des indicateurs avancés, dont le taux d'accroissement en novembre a presque doublé pour atteindre un sommet inégalé en six mois. Des éléments comme le marché boursier et les services à la consommation sont demeurés fermes, alors qu'on observait un important revirement des indicateurs avancés en ce qui concerne les États-Unis. Déjà, les commandes de produits fabriqués canadiens ont commencé à augmenter. Les marges bénéficiaires des fabricants étaient également favorisées par un dollar canadien qui, au début de 2007, devait tomber à son plus bas niveau en 12 mois.

L'économie des États-Unis s'est améliorée à plusieurs égards. Les ventes au détail se sont raffermies en novembre, et la reprise de la production automobile a fait monter la production industrielle. La baisse des prix de l'énergie a fortement réduit tant le déficit commercial que l'inflation. Fait hautement significatif, le marché américain de l'habitation s'est stabilisé, du moins provisoirement, après avoir causé la majeure partie du ralentissement de l'économie des États-Unis en 2006. Pour les ventes résidentielles, on a observé des hausses successives, ce qui a aidé à alléger l'important carnet de logements invendus, les ménages ayant réagi à la diminution des prix de l'habitation et des taux d'intérêt hypothécaires.

Au Canada, le marché de l'habitation s'est aussi amélioré et, en novembre, on a observé une deuxième augmentation consécutive tant des mises en chantier que des ventes. La demande des ménages a été stimulée par le constant dynamisme du marché du travail. L'emploi a présenté une autre hausse modeste en décembre, et les fabricants ont augmenté leurs effectifs pendant un deuxième mois de suite. Les indicateurs avancés faisaient voir en effet que l'activité en fabrication se raffermirait vers la fin de l'année. Le marché boursier a aussi clos l'année en beauté, atteignant un autre sommet pour ainsi couronner une quatrième année consécutive de croissance d'au moins 10 %.

**Définitions, sources de données et méthodes : numéros d'enquête, y compris ceux des enquêtes connexes, 1301, 1901, 2152, 2306, 2406 et 3701.**

Le numéro en ligne de janvier 2007 de *L'observateur économique canadien*, vol. 20, n° 1 (11-010-XWB, gratuit), est maintenant accessible à partir du module *Publications* de notre site Web. Ce numéro comprend un sommaire des principaux événements économiques de décembre et renferme un article intitulé «Instabilité des heures de travail».

Pour obtenir plus de renseignements ou pour en savoir davantage sur les concepts, les méthodes et la qualité des données, communiquez avec Philip Cross au 613-951-9162 (*oec@statcan.ca*), Groupe de l'analyse de conjoncture. ■

## Enquête sur l'exécution des ordonnances alimentaires : pensions alimentaires pour les enfants et le conjoint 2005-2006

Le bulletin de 2005-2006 de *Pensions alimentaires pour les enfants et le conjoint : Les statistiques de l'Enquête sur l'exécution des ordonnances alimentaires*, offert aujourd'hui, présente des données sur la collecte et l'exécution des paiements de la pension alimentaire pour le conjoint et les enfants dont les cas sont inscrits auprès de programmes d'exécution des ordonnances alimentaires.

Ces programmes ont été établis par chaque province et territoire au cours des années 1980 et 1990 pour aider les destinataires à recevoir leur pension alimentaire sans recourir aux tribunaux. Ils traitent environ 50 % de toutes les ordonnances et ententes alimentaires au Canada. Les résultats de l'Enquête sur l'exécution des ordonnances alimentaires s'appliquent seulement aux clients des programmes d'exécution des ordonnances alimentaires et ne devraient pas être généralisés à l'ensemble des pensions alimentaires au Canada.

Les programmes se distinguent par un certain nombre d'aspects importants, comme le profil du client, les pouvoirs et les pratiques d'exécution et l'inscription automatique ou non au programme au moment de l'ordonnance. Ces différences entre les programmes ont des incidences importantes sur l'interprétation des données d'enquête et peuvent être une raison majeure expliquant la diversité des résultats entre les programmes.

Le bulletin présente des données pour l'Île-du-Prince-Édouard, la Nouvelle-Écosse, le Nouveau-Brunswick, le Québec, l'Ontario, la

Saskatchewan, l'Alberta, la Colombie-Britannique, les Territoires du Nord-Ouest et le Yukon qui, ensemble, représentent environ 95 % de la population du Canada.

Au 31 mars 2006, près de 407 800 cas étaient inscrits à un programme d'exécution des ordonnances alimentaires dans ces 10 secteurs de compétence ayant participé à l'enquête. Leur répartition est la suivante : environ 2 600 cas à l'Île-du-Prince-Édouard, 18 200 en Nouvelle-Écosse, 12 800 au Nouveau-Brunswick, 106 200 au Québec, 175 000 en Ontario, 7 600 en Saskatchewan, 46 000 en Alberta, 38 400 en Colombie-Britannique, 600 dans les Territoires du Nord-Ouest et 400 au Yukon.

La grande majorité des cas inscrits comportaient une pension alimentaire pour les enfants. Au 31 mars 2006, la proportion des cas comportant une pension alimentaire pour les enfants variait entre 90 % des cas en Saskatchewan et 98 % des cas en Colombie-Britannique et dans les Territoires du Nord-Ouest.

En 2005-2006, une forte proportion de cas dans l'ensemble des programmes déclarants comportaient un paiement mensuel régulier de 400 \$ ou moins. En mars 2006, ce pourcentage variait entre 43 % des cas dans les Territoires du Nord-Ouest et 69 % en Nouvelle-Écosse et au Nouveau-Brunswick. Dans l'ensemble des programmes, les cas présentant un paiement mensuel supérieur à 1 000 \$ constituaient 5 % ou moins de tous les cas.

Dans la majorité des cas inscrits à un programme d'exécution des ordonnances alimentaires, les payeurs acquittent intégralement leur paiement mensuel régulier. En mars 2006, la proportion des payeurs acquittant intégralement leur paiement régulier variait entre 56 % et 78 % des cas dans les 10 programmes d'exécution des ordonnances alimentaires. Depuis mars 2002, le pourcentage de cas en conformité s'accroît régulièrement dans presque tous les secteurs de compétence.

Les payeurs qui n'acquittent pas intégralement leur paiement mensuel feront parfois un paiement partiel. Cela se reflétera dans le pourcentage du nombre total de paiements réguliers acquittés. En 2005-2006, les programmes d'exécution des ordonnances alimentaires ont perçu la majorité des sommes dues sous forme de paiement mensuel régulier. En ce qui concerne les sept provinces et territoires qui ont fourni ces données, le pourcentage du montant régulier perçu s'échelonnait entre 61 % dans les Territoires du Nord-Ouest et 90 % au Québec.

Au moment de leur inscription au programme, beaucoup de cas avaient déjà des arriérés, c'est-à-dire des sommes exigibles en raison de paiements antérieurs non effectués. Dans les six programmes déclarants, la proportion des cas inscrits ayant des

arriérés au moment de l'inscription variait entre 46 % et 72 %. Dans la plupart des secteurs de compétence, la moitié de ces payeurs avaient soit remboursé les arriérés, soit diminué le montant exigible à la fin de l'exercice 2005-2006.

#### **Définitions, sources de données et méthodes : numéro d'enquête 3324.**

Le bulletin *Pensions alimentaires pour les enfants et le conjoint : Les statistiques de l'Enquête sur l'exécution des ordonnances alimentaires, 2005-2006* (85-228-XIF, gratuit), est maintenant accessible à partir du module *Publications* de notre site Web. Choisissez *Publications Internet gratuites*, puis *Justice*.

Pour obtenir plus de renseignements ou pour en savoir davantage sur les concepts, les méthodes et la qualité des données, communiquez avec la Sous-section de l'information et des services à la clientèle au 613-951-9023 ou composez sans frais le 1-800-387-2231, Centre canadien de la statistique juridique. ■

#### **Indice des prix des logiciels commerciaux** Novembre 2006

L'Indice des prix des logiciels commerciaux (IPLC) est une série mensuelle qui mesure l'évolution du prix d'achat des logiciels préemballés généralement achetés par les entreprises et les administrations publiques. L'IPLC pour novembre était de 68,0 (2001=100), en baisse de 0,1 % comparativement à octobre.

Cet indice n'est offert qu'à l'échelle du Canada.

#### **Données stockées dans CANSIM : tableau 331-0003.**

#### **Définitions, sources de données et méthodes : numéro d'enquête 5068.**

Pour obtenir plus de renseignements sur ces indices, communiquez avec les Services à la clientèle au 613-951-9606 ou composez sans frais le 1-866-230-2248 (*prices-prix@statcan.ca*). Pour en savoir davantage sur les concepts, les méthodes et la qualité des données, communiquez avec Neil Killips au 613-951-5722 (*neil.killips@statcan.ca*), Division des prix. ■

#### **Ciment** Novembre 2006

Il est maintenant possible de consulter les données de novembre sur le ciment.

**Données stockées dans CANSIM : tableaux 303-0060 et 303-0061.**

**Définitions, sources de données et méthodes : numéro d'enquête 2140.**

qualité des données, communiquez avec l'agent de diffusion au 613-951-9497 ou composez sans frais le 1-866-873-8789 (*manufact@statcan.ca*), Division de la fabrication, de la construction et de l'énergie. ■

Pour obtenir plus de renseignements ou pour en savoir davantage sur les concepts, les méthodes et la

---

## Nouveaux produits

---

**L'observateur économique canadien**, vol. 20, n° 1  
**Numéro au catalogue : 11-010-XWB**  
(gratuit).

**Permis de bâtir**, novembre 2006, vol. 50, n° 11  
**Numéro au catalogue : 64-001-XWF**  
(gratuit).

**Pensions alimentaires pour les enfants  
et le conjoint : les statistiques de  
l'Enquête sur l'exécution des ordonnances  
alimentaires**, 2005-2006  
**Numéro au catalogue : 85-228-XIF**  
(gratuit).

**Les prix sont en dollars canadiens et n'incluent pas les taxes de vente. Des frais de livraison supplémentaires s'appliquent aux envois à l'extérieur du Canada.**

Les numéros au catalogue se terminant par : -XWF, -XIB ou -XIF représentent la version électronique offerte sur Internet, -XMB ou -XMF, la version microfiche, -XPB ou -XPF, la version papier, -XDB ou -XDF, la version électronique sur disquette, -XCB ou -XCF, la version électronique sur CD-ROM et -XBB ou XBF, une base de données.

### Pour commander les produits

**Pour commander par téléphone, ayez en main :**

- Le titre
- Le numéro au catalogue
- Le numéro de volume
- Le numéro de l'édition
- Votre numéro de carte de crédit.


Au Canada et aux États-Unis, composez le :	<b>1-800-267-6677</b>
Pour les autres pays, composez le :	<b>1-613-951-2800</b>
Pour envoyer votre commande par télécopieur, composez le :	<b>1-877-287-4369</b>
Pour un changement d'adresse ou pour connaître l'état de votre compte, composez le :	<b>1-877-591-6963</b>

**Pour commander par la poste, écrivez à :** Finances, immeuble R.-H.-Coats, 6<sup>e</sup> étage, Statistique Canada, Ottawa, K1A 0T6. Veuillez inclure un chèque ou un mandat-poste à l'ordre du **Receveur général du Canada/Publications**. Au Canada, ajoutez 6 % de TPS et la TVP en vigueur.

**Pour commander par Internet, écrivez à :** [infostats@statcan.ca](mailto:infostats@statcan.ca) ou téléchargez la version électronique en vous rendant au site Web de Statistique Canada ([www.statcan.ca](http://www.statcan.ca)). À la page *Nos produits et services*, sous *Parcourir les publications Internet*, choisissez *Payantes*.

**Les agents libraires agréés et autres librairies vendent aussi les publications de Statistique Canada.**

Catalogue 11-001-XIF (anglais) 11-010-150-0000003



# Le Quotidien

Statistique Canada

Le jeudi 11 janvier 2007  
Heure de référence à 9 h 30

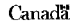

**PRINCIPAUX COMMUNIQUÉS**

- **Transport urbain, 1996** 2  
Malgré la priorité accordée aux services de transport urbain, les Canadiens y ont de moins en moins recours. En 1996, les Canadiens ont effectué en moyenne quelque 65 déplacements au travail par les services de transport urbain, soit le niveau le plus bas enregistré au cours des 25 dernières années.
- **Productivité, rémunération horaire et coût unitaire de la main-d'œuvre, 1996** 5  
À l'instar de la croissance de l'indice de et des emplois, le niveau de la productivité des entreprises manufacturières en 1996 fut considérablement plus faible.

**AUTRES COMMUNIQUÉS**

- Indice de l'offre d'emploi, mai 1997 10
- Épargne sur les anticipations à court terme 10
- Aide de l'ancien partenaire, surveillance horizontale le 31 mai 1997 11
- Production d'oséum, avril 1997 11

**NOUVELLES PARUTIONS** 10



## Bulletin officiel de diffusion des données de Statistique Canada

Numéro au catalogue 11-001-XIF.

Publié tous les jours ouvrables par la Division des communications, Statistique Canada, Immeuble R.-H.-Coats, 10<sup>e</sup> étage, section G, Ottawa, K1A 0T6.

Pour consulter *Le Quotidien* sur Internet, visitez notre site à l'adresse <http://www.statcan.ca>. Pour le recevoir par courrier électronique tous les matins, envoyez un message à [lstproc@statcan.ca](mailto:lstproc@statcan.ca). Laissez en blanc la ligne de l'objet. Dans le corps du message, tapez : subscribe quotidien prénom et nom.

Publication autorisée par le ministre responsable de Statistique Canada. © Ministre de l'Industrie, 2007.

Tous droits réservés. Le contenu de la présente publication électronique peut être reproduit en tout ou en partie, et par quelque moyen que ce soit, sans autre permission de Statistique Canada, sous réserve que la reproduction soit effectuée uniquement à des fins d'étude privée, de recherche, de critique, de compte rendu ou en vue d'en préparer un résumé destiné aux journaux et/ou à des fins non commerciales. Statistique Canada doit être cité comme suit : Source (ou « Adapté de », s'il y a lieu) : Statistique Canada, année de publication, nom du produit, numéro au catalogue, volume et numéro, période de référence et page(s). Autrement, il est interdit de reproduire le contenu de la présente publication, ou de l'emmagasiner dans un système d'extraction, ou de le transmettre sous quelque forme ou par quelque moyen que ce soit, reproduction électronique, mécanique, photographique, pour quelque fin que ce soit, sans l'autorisation écrite préalable des Services d'octroi de licences, Division des services à la clientèle, Statistique Canada, Ottawa, Ontario, Canada K1A 0T6.